



Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 31/08/2015

MAIRIE DE CHAMAGNIEU

2353, route de Vienne
38460 CHAMAGNIEU

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE15-108067		Analyse demandée par : ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE	
Identification échantillon : LSE1508-6338-1			
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	RESEAU COMMUNAL	Code PSV : 0000002130	
Localisation exacte :	MAIRIE - CHEMIN DE LA PLAINE - ROBINET TOILETTE		
Dept et commune :	38 CHAMAGNIEU		
UGE :	0240 - COMMUNE DE CHAMAGNIEU		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse : D1001	Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE CHAMAGNIEU MAIRIE 38460 CHAMAGNIEU		
Nom de l'installation :	CHAMAGNIEU RESEAU	Type : UDI	Code : 001573
Prélèvement :	Prélevé le 27/08/2015 à 13h55 Réceptionné le 27/08/2015 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DURIEUX Christine Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INF Flaconnage CARSO-LSEHL		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 27/08/2015

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Pluviométrie 48 h	38D1N	0	mm/48h	Observation visuelle			
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	38D1N	21.3	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v2		25 #
Température de l'air extérieur	38D1N	22.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v2		

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
pH sur le terrain	38D1N	7.95	-	Electrochimie			6.5 9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38D1N	410	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200 1100	#
Chlore libre sur le terrain	38D1N	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total sur le terrain	38D1N	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Bioxyde de chlore	38D1N	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne			
Analyses microbiologiques								
Microorganismes aérobies à 36°C	38D1N	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C	38D1N	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes à 36°C	38D1N	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0	#
Escherichia coli	38D1N	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	38D1N	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Caractéristiques organoleptiques								
Odeur	38D1N	0 Néant	-	Qualitative				
Saveur	38D1N	0 Néant	-	Qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	38D1N	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	38D1N	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			#
Couleur	38D1N	0	-	Qualitative				
Turbidité	38D1N	0.18	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027			2 #
Analyses physicochimiques								
<i>Analyses physicochimiques de base</i>								
Conductivité électrique brute à 25°C	38D1N	344	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200 1100	#
Cations								
Ammonium	38D1N	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2		0.10	#
Anions								
Nitrates	38D1N	3.2	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50		#

38D1N ANALYSE (D1+NO3) EAU DE DISTRIBUTION (ARS38-2013)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié par l'arrêté du 21 janvier 2010 pour les paramètres mesurés.

Jerome CASTAREDE
Ingénieur de Laboratoire

